



Trois entreprises franciliennes sur quatre sont toujours en activité trois ans après leur création

En 2013, hors statut de l'auto-entrepreneur, les trois quarts des entreprises créées en Île-de-France trois ans auparavant sont toujours actives. Cette génération 2010 est plus pérenne que la précédente, puisqu'à peine deux tiers des entreprises nées en 2006 étaient encore actives en 2009. Les entreprises du commerce et de la construction ont un taux de survie plus faible que celles des autres secteurs d'activité. Par ailleurs, les entreprises créées par un diplômé du supérieur sont plus robustes. Par rapport à la province, l'Île-de-France montre un léger avantage en matière de survie des entreprises, qui s'explique principalement par sa spécialisation sectorielle. Dans un contexte où maintenir son activité est le principal objectif des entrepreneurs, les entreprises franciliennes encore actives trois ans après leur création parviennent néanmoins à créer des emplois. C'est dans la construction que l'évolution de l'emploi salarié de ces nouvelles entreprises a été la plus dynamique.

Au cours du premier semestre 2010, 29 000 entreprises ont été créées en Île-de-France (Source et définitions), hors régime de l'auto-entrepreneur.

APRÈS TROIS ANS D'EXISTENCE, LA GÉNÉRATION 2010 EST PLUS PÉRENNE QUE CELLE DE 2006

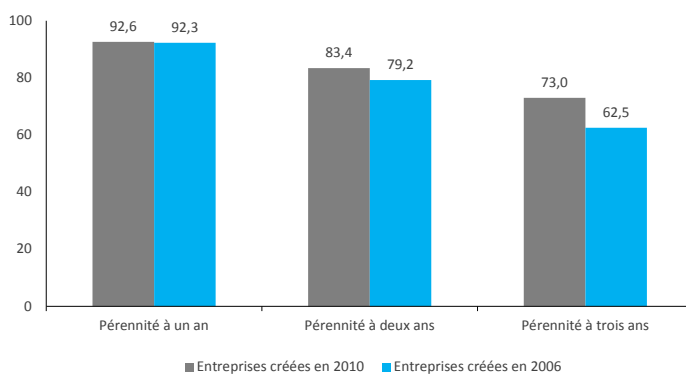
Si après un an d'existence leur pérennité est équivalente, les entreprises franciliennes créées en 2010 semblent mieux résister dans le temps que celles créées en 2006 (figure 1). Au bout de deux années d'existence, leur taux de pérennité est de 83 %, contre 79 % pour la génération 2006. C'est surtout la troisième année que l'écart se creuse : 73 % des entreprises créées en 2010 survivent au moins trois ans, contre seulement 63 % pour la génération 2006.

Deux facteurs peuvent expliquer cet écart entre les deux générations d'entreprises. D'une part, pour la génération 2006, la troisième année d'existence correspond à 2009, année difficile sur le plan conjoncturel, même si l'impact de la crise semble avoir été plus modéré en Île-de-France que dans le reste de la France. D'autre part, la création du régime de l'auto-entrepreneur (hors champs d'étude) a modifié le profil des entrepreneurs « classiques » de la génération 2010 par rapport à la génération 2006, en faveur de créateurs plus

diplômés, plus âgés et plus expérimentés. En effet, le statut d'auto-entrepreneur attire davantage les créateurs les plus jeunes et les moins qualifiés.

Figure 1 - A partir de la deuxième année d'existence, la génération 2010, connaît une meilleure pérennité que la génération 2006

Taux de pérennité des entreprises franciliennes au bout d'un an, deux ans et trois ans d'existence, selon la génération (en %)



Champ : entreprises franciliennes du champ Sine, hors régime de l'auto-entrepreneur.

Source : Insee, Sine 2006 et 2010

UN TAUX DE PÉRENNITÉ SUPÉRIEUR EN ÎLE-DE-FRANCE PAR RAPPORT À LA PROVINCE

Les entreprises créées en 2010 en Ile-de-France ont, trois années plus tard, un taux de pérennité légèrement supérieur à celui observé en province (73 % contre 70 %).

Ceci s'explique principalement par la structure des activités, plus favorable en Ile-de-France. En effet, les activités traditionnellement plus fragiles comme la construction, le commerce et l'hébergement-restauration concernent 44 % des entreprises franciliennes créées en 2010, contre 53 % en province. A contrario, des activités plus robustes, telles que les activités spécialisées, scientifiques et techniques, représentent 21% des entreprises créées en Ile-de-France, soit deux fois plus qu'en province. De même, 8 % des entreprises franciliennes créées en 2010 exercent une activité dans le secteur de l'information et la communication, contre seulement 2 % des entreprises créées en province.

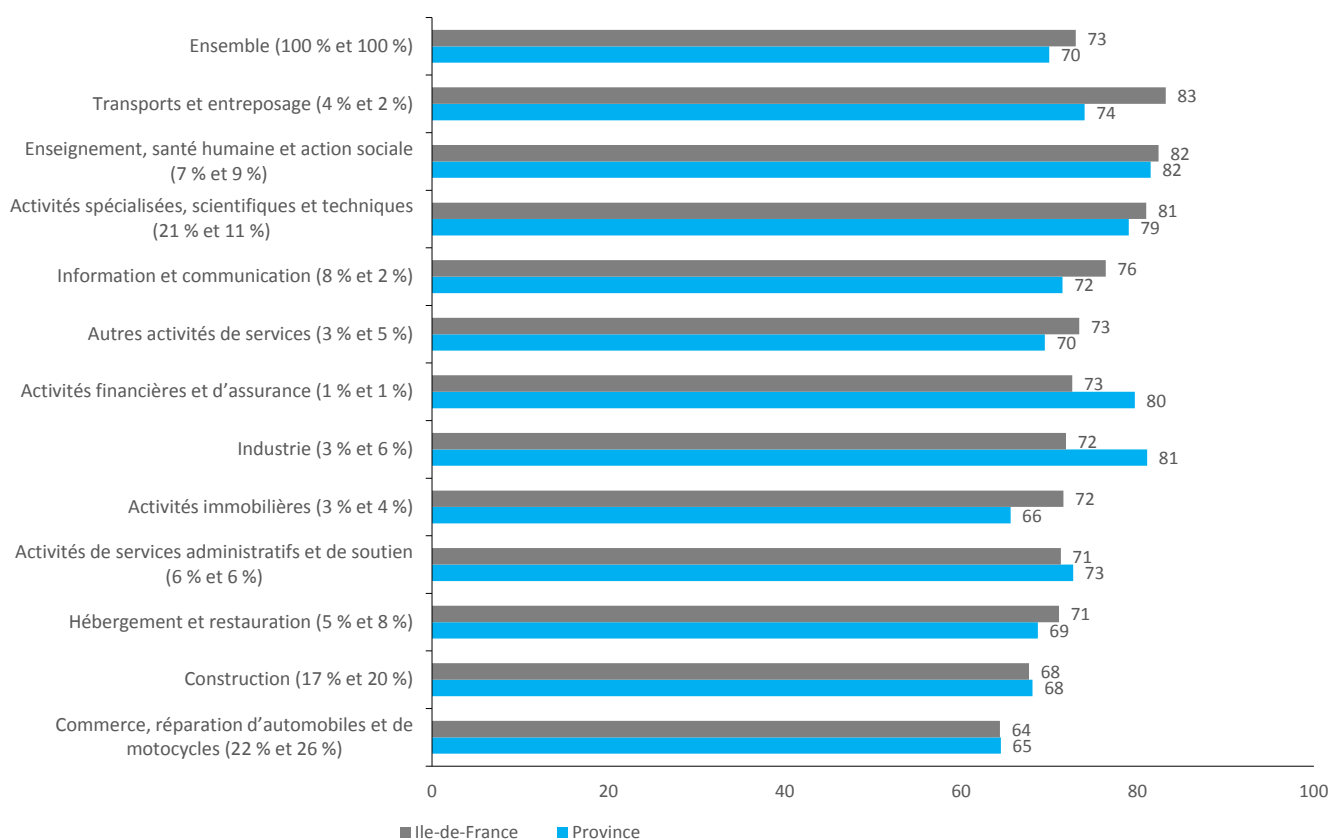
LES ENTREPRISES DU COMMERCE ET DE LA CONSTRUCTION SONT LES MOINS PÉRENNES

La pérennité des jeunes entreprises franciliennes dépend fortement de leur secteur d'activité (figure 2). Quelle que soit la génération observée (2006 ou 2010), les

entreprises créées dans les secteurs du commerce et de la construction apparaissent comme moins pérennes : seules deux tiers de ces entreprises créées en 2010, en Ile-de-France comme en province, sont encore actives trois ans après leur création. Les jeunes entreprises franciliennes de la génération 2006 de ces domaines d'activité étaient en revanche moins pérennes que celles de province.

À l'opposé, les deux secteurs les plus stables à trois ans en Ile-de-France sont ceux de l'enseignement, la santé humaine et l'action sociale (82 %, comme en province) et des transports et de l'entreposage (83 %). Pour ce dernier secteur, la pérennité des entreprises est significativement plus élevée qu'en province (74 %), probablement en lien avec les activités exercées : en Ile-de-France, près de la moitié des entreprises de transport créées sont des taxis, contre seulement un quart en province, où les créations relèvent plus souvent des services de livraison de courte distance. Les activités spécialisées, scientifiques et techniques (telles que le conseil aux entreprises ou les activités juridiques) et celles de l'information et de la communication font également partie des activités garantissant une plus grande pérennité à trois ans.

Figure 2 - Le commerce, secteur d'activité le moins pérenne pour les jeunes entreprises franciliennes
Taux de pérennité à trois ans des entreprises créées en 2010 selon leur activité (en %)



Lecture : le secteur de la construction représente 17 % des entreprises créées en Ile-de-France au 1er semestre 2010, contre 20 % des entreprises créées en province au 1er semestre 2010 (données entre parenthèses après le libellé du secteur d'activité); 68 % d'entre elles sont pérennes au moins 3 ans en Ile-de-France comme en province.

Champ : entreprises du champ Sine, hors régime de l'auto-entrepreneur
Source : Insee, Sine 2010

UNE MEILLEURE PÉRENNITÉ POUR LES ENTREPRISES CRÉÉES PAR UN ENTREPRENEUR DIPLOMÉ DU SUPÉRIEUR

En Ile-de-France comme en province, le taux de pérennité à trois ans des entreprises créées par des entrepreneurs diplômés du supérieur est plus élevé que celui des entreprises créées par un entrepreneur disposant au mieux du baccalauréat (76 % contre 69 %).

Par ailleurs, la survie des entreprises franciliennes créées par des chômeurs est de 74 %, contre 64 % en province. Cet écart est probablement lié à une différence de formation : en Ile-de-France, 55 % des chômeurs ayant créé une entreprise en 2010 possèdent un diplôme supérieur au baccalauréat, contre seulement 35 % en province.

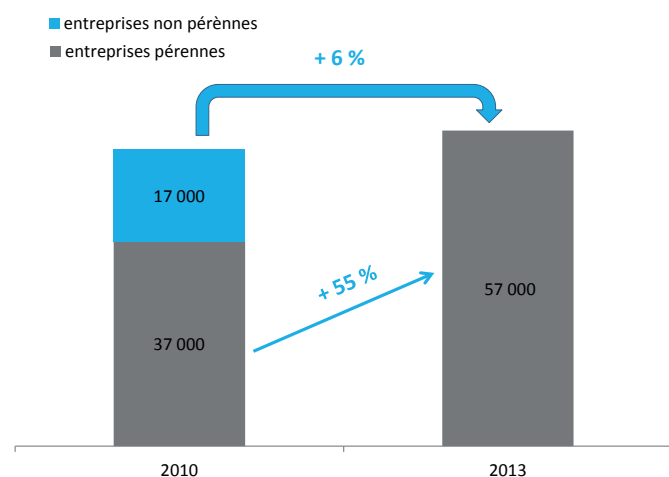
Comme en province, l'âge et le sexe du créateur n'influent pas significativement sur la pérennité à trois ans de son entreprise.

Les entreprises employant des salariés au démarrage sont plus pérennes à trois ans que les entreprises non employeuses (79 % contre 75 %), même si cet écart est moindre qu'en province où les entreprises non employeuses ont un taux de pérennité plus faible qu'en Ile-de-France.

Alors que, en province, plus les moyens financiers au démarrage sont élevés, plus la survie est forte, ce n'est pas le cas en Ile-de-France. En particulier, les entreprises démarrant avec de faibles moyens financiers (moins de 4 000 euros) sont plus pérennes en Ile-de-France qu'en province (72 % contre 66 %), sans doute en lien avec la forte représentation dans la région capitale des activités spécialisées, scientifiques et techniques et des activités de services administratifs et de soutien. Or ces activités ne nécessitent pas de moyens financiers importants au démarrage.

Figure 3 : Légère augmentation de l'emploi dans la cohorte des entreprises créées en 2010 en Ile-de-France

Evolution de l'emploi entre 2010 et 2013 dans les entreprises créées en 2010 en Ile-de-France



Champ : entreprises du champ Sine, hors régime de l'auto-entrepreneur.
Source : Insee, Sine 2010

Qu'elles aient ou non bénéficié d'un dispositif d'aides publiques à la création, les entreprises franciliennes créées en 2010 ont un taux de pérennité identique.

MALGRÉ UN CONTEXTE ÉCONOMIQUE DIFFICILE, LES JEUNES ENTREPRISES FRANCILIENNES CRÉENT DES EMPLOIS

Fin 2013, environ 57 000 personnes (dont 39 000 salariés) travaillent dans les entreprises franciliennes créées au cours du premier semestre 2010, soit 3 000 de plus qu'à la création. Ainsi, en trois ans, en tenant compte à la fois des gains dans les entreprises toujours actives (+ 20 000) et des pertes d'emplois liées aux disparitions d'entreprises (- 17 000), l'emploi total offert par cette génération d'entreprises augmente de 6 % en Ile-de-France, alors qu'il stagne au niveau national (figure 3).

Même si la moitié des entreprises pérennes n'a pas de salarié fin 2013, l'emploi salarié a augmenté en trois ans dans les entreprises franciliennes créées en 2010. Le nombre d'entreprises employeuses a doublé : parmi les 18 300 entreprises, 7 000 emploient des salariés (hors dirigeant salarié) fin 2013, contre seulement 3 500 en septembre 2010. Par ailleurs, les effectifs salariés ont augmenté dans quatre entreprises pérennes sur dix (contre un tiers en province).

Malgré une plus faible pérennité du secteur, c'est dans la construction que l'évolution de l'emploi salarié a été la plus dynamique. Dans ce secteur, les effectifs salariés ont augmenté dans plus de la moitié (55 %) des entreprises pérennes. Au total, dans ces jeunes entreprises de construction, l'emploi salarié a plus que triplé entre 2010 et 2013. Dans les services, il a plus que doublé en trois ans, alors que la hausse a été plus modérée dans l'industrie et le secteur du commerce-transport-hébergement-restauration.

La création d'emplois va de pair avec une hausse de l'activité. Or, en phase de démarrage, les entrepreneurs ont parfois du mal à développer leur activité et accroître leur chiffre d'affaires : celui-ci a augmenté seulement pour 42 % des entreprises pérennes entre septembre 2010 et décembre 2013 alors qu'il a été stable pour 35 % et en baisse pour 23 %. Toutefois, d'importantes disparités existent selon la taille de l'entreprise : fin 2013, le chiffre d'affaires a augmenté dans sept entreprises sur dix ayant dix emplois ou plus, contre seulement une sur trois pour les plus petites ayant seulement un ou deux emploi(s).

DES ACTIONS COMMERCIALES POUR LE MAINTIEN DE L'ACTIVITÉ

Pour quatre entrepreneurs sur cinq, l'objectif au cours des trois premières années a été de tenter de sauvegarder, maintenir ou accroître légèrement leur activité. Seulement un entrepreneur sur cinq a eu pour objectif de l'accroître fortement.

Un tiers des entreprises pérennes ont effectué des tâches de sous-traitance entre 2010 et 2013. Pour la moitié d'entre elles, la sous-traitance a été la principale source de chiffre d'affaires.

Sept entreprises sur dix ont investi dans du matériel nécessaire à la production de biens ou de services au cours des trois premières années.

Si une majorité d'entrepreneurs déclare n'avoir connu aucune modification importante de leur entreprise sur cette période (nature de la clientèle, nouveaux produits et services, nouvelles méthodes d'organisation et de commercialisation...), deux entrepreneurs sur trois ont mis en place des actions commerciales (démarchage, prospection...) pour mener à bien leurs projets.

En 2013, 45 % des entreprises créées en 2010 encore en activité ont un site internet (contre 38 % pour la génération 2006), qu'elles utilisent principalement pour présenter leurs produits ou pour fournir un plan d'accès, une adresse ou un contact. La vente en ligne concerne seulement 8 % de l'ensemble et 12 % des commerces de détail.

En 2013, 85 % des entreprises pérennes ont recours à des services extérieurs payants. Notamment, huit sur dix externalisent leur comptabilité.

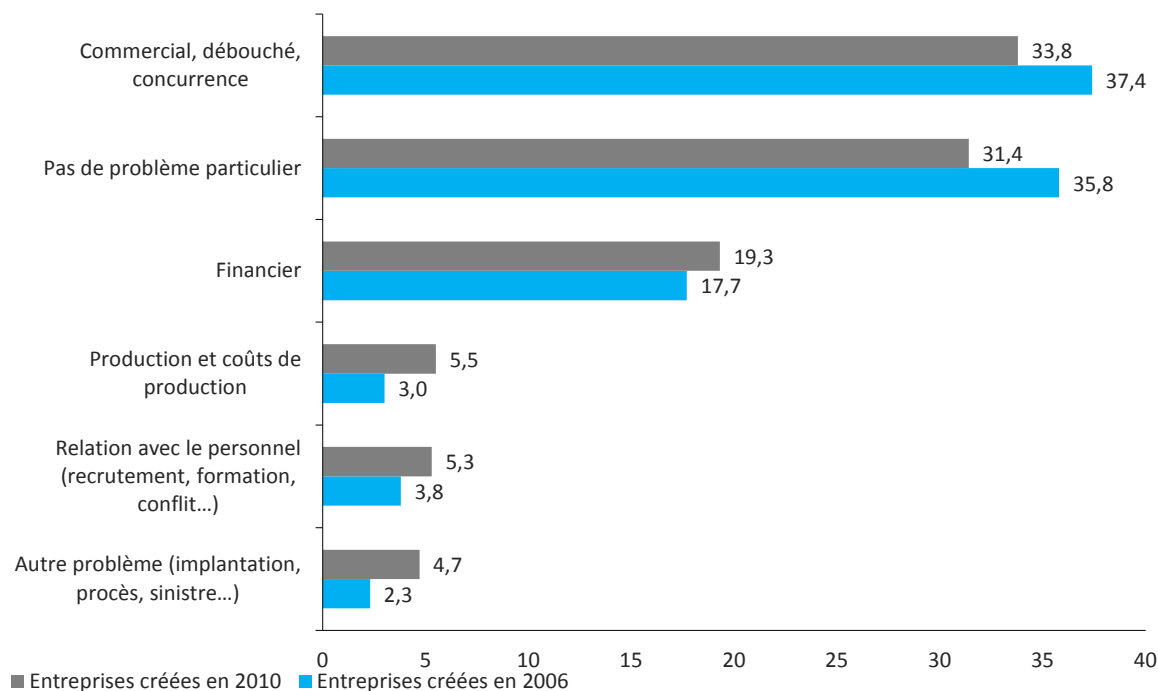
Sept entrepreneurs sur dix ne se sont pas formés durant les trois premières années de la vie de leur entreprise, dont la moitié ayant déclaré ne pas en avoir eu besoin.

DES DIFFICULTÉS À SURMONTER POUR LA MAJORITÉ DES ENTREPRENEURS

Seuls 31 % des chefs d'entreprise de la génération 2010 estiment n'avoir rencontré aucun problème particulier au cours des trois premières années d'existence de l'entreprise, contre 36 % pour la génération 2006 (figure 4). Les principaux problèmes rencontrés sont le plus souvent des problèmes commerciaux, de débouchés et de concurrence et, dans une moindre mesure, des problèmes financiers.

Figure 4 - Les problèmes commerciaux : principale difficulté rencontrée au cours des trois premières années d'existence de l'entreprise

Taux de pérennité à trois ans des entreprises créées en 2010 selon leur activité (en %)



Champ : entreprises créées au 1er semestre 2010 (hors régime de l'auto-entrepreneur) ou au 1er semestre 2006, toujours actives trois ans après leur création.
Source : Insee, Sine 2006 et 2010

La pérennité des auto-entrepreneurs franciliens immatriculés en 2010

En Ile-de-France, comme dans l'ensemble de la France, seuls 30 % des auto-entrepreneurs immatriculés au premier semestre 2010 sont toujours actifs sous ce régime trois ans après. Parmi les 62 % qui ont réellement démarré une activité, la moitié est pérenne à trois ans, soit beaucoup moins que les créateurs d'entreprises individuelles classiques de la même génération (68 %).

Les auto-entrepreneurs ayant démarré leur projet en tant qu'activité principale sont davantage pérennes à trois ans (53 %) que ceux ayant débuté en activité de complément (44 %).

Comme pour les entreprises classiques, la survie est étroitement liée au secteur d'activité. Le secteur de l'enseignement, la santé humaine et l'action sociale est le plus pérenne : 62 % des auto-entrepreneurs ayant démarré sont encore actifs en 2013. À l'opposé, seuls 41 % des auto-entrepreneurs ayant démarré une activité dans l'information et la communication, les activités financières ou les activités immobilières sont pérennes à trois ans.

La pérennité s'accroît fortement avec l'âge de l'auto-entrepreneur, passant de 36 % pour les moins de 30 ans à 58 % pour les 40 à 49 ans et 55 % pour les 50 ans et plus.

Source : Insee, Sine - enquête auto-entrepreneurs 2010 (1^{re} et 2^e interrogations)

Plus de la moitié des entrepreneurs se déclarent insatisfaits du dernier exercice financier de leur entreprise. Ils sont 36 % à déclarer avoir eu des problèmes de trésorerie fréquents entre 2010 et 2013. Parmi ces entrepreneurs, 65 % citent les charges trop élevées et 43 % les retards de paiement de clients comme sources de difficultés.

Trois entrepreneurs sur quatre déclarent ne pas avoir rencontré d'obstacles pour investir. Parmi les autres, 39 % évoquent le manque d'aide des banques comme principal obstacle, et 26 % le manque de fonds propres. Pour financer leur projet d'investissement, les entrepreneurs ont principalement eu recours à l'autofinancement (47 % des entreprises) et aux emprunts bancaires (41 %), loin devant les ressources personnelles du chef d'entreprise (23 %).

MALGRÉ TOUT, LES ENTREPRENEURS ONT CONFIANCE EN L'AVENIR Les nouveaux entrepreneurs franciliens ont plutôt confiance en l'avenir, puisque 39 % d'entre eux pensent développer leur entreprise, et 45 % pensent la maintenir dans la situation actuelle.

Pendant l'impact sur l'emploi risque d'être limité, car seuls 16 % des entrepreneurs déclarent avoir l'intention d'embaucher dans les douze prochains mois. En revanche, ils ne sont que 4 % à envisager de licencier sur la même période.

Jean-Wilfrid Berthelot, Céline Calvier, Insee Ile-de-France
Yves Burfin, Crocis

Source et définitions

Le **système d'information sur les nouvelles entreprises** (Sine) est un dispositif permanent d'observation d'une génération de nouvelles entreprises tous les quatre ans. L'échantillon utilisé pour l'enquête contient 52 000 entreprises créées au premier semestre 2010, et parmi elles 5 630 entreprises franciliennes. Elles ont été enquêtées à trois reprises, en 2010 et 2013 et 2015. Seules les deux premières enquêtes sont exploitées dans cette étude. Le volet de l'enquête Sine exploité dans l'étude couvre l'ensemble des entreprises, hormis les auto-entrepreneurs, dans l'ensemble des activités économiques marchandes, à l'exclusion des activités agricoles.

Création d'entreprise : par convention, elle correspond à la mise en œuvre de nouveaux moyens de production. Ce concept, harmonisé au niveau européen, inclut aussi la réactivation d'entreprise après une interruption de plus d'un an et la reprise d'entreprise s'il n'y a pas continuité entre la situation du cédant et celle du reprenneur, en termes d'activité et de localisation. La notion de création d'entreprise dans les enquêtes Sine est un peu plus restrictive. En effet, sont exclues les entreprises ayant vécu moins d'un mois et les « activations économiques » correspondant à des immatriculations dans Sirene (système informatisé du répertoire national des entreprises et des établissements) avant le 1er janvier de l'année de la génération considérée.

Taux de pérennité à n année(s) : rapport entre le nombre d'entreprises créées au cours du premier semestre de l'année considérée (2010 ou 2006), ayant atteint leur n ème anniversaire, à l'ensemble des entreprises créées au cours du premier semestre de l'année considérée.

Régime de l'auto-entrepreneur : entré en vigueur au 1er janvier 2009, il offre des formalités allégées de création d'entreprise, ainsi qu'un mode simplifié de calcul et de paiement des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu. Depuis le 19 décembre 2014, ce régime a été remplacé par celui du micro-entrepreneur. En 2014, l'auto-entrepreneur devait réaliser moins de 82 200 euros de chiffre d'affaires annuel pour une activité commerciale et moins de 32 900 euros pour les prestations de services et activités libérales. Un auto-entrepreneur est considéré comme ayant démarré une activité économique quand il déclare au moins un chiffre d'affaires non nul à l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale (ACOSS) dans les huit trimestres suivant son inscription.

POUR EN SAVOIR PLUS

- Richet D, Rousseau S, et Mariotte H, « Auto-entrepreneurs immatriculés en 2010 : trois ans après, 30 % sont encore actifs », Insee Première n°1595, mai 2016
- Richet D, « Entreprises créées en 2010 : sept sur dix sont encore actives trois ans après leur création », Insee Première n° 1543, avril 2015.
- « Créations et créateurs d'entreprises - Enquête de 2013 : la génération 2010 trois ans après », Insee Résultats n° 78 Économie, mai 2015.
- Abdelmalek S, Burfin Y, Calvier C, « Avec le régime de l'auto-entrepreneur, les profils des créateurs d'entreprises franciliens ont été modifiés », Insee Analyses Ile-de-France n° 3, juillet 2014.

CROCIS de la CCI Paris Ile-de-France - 27 avenue de Friedland - 75382 PARIS cedex 08
tél. : +33 (0) 1 55 65 82 00 - fax : +33 (0) 1 55 65 82 62 - e-mail : crocis@cci-paris-idf.fr
Retrouvez toutes nos publications sur www.crocis.cci-paris-idf.fr
Suivez nous sur Twitter @CROCIS_CCI_IDF

- Président : Alain BUAT
- Responsable : Isabelle SAVELLI-THIAULT
- Industrie - Démographie d'entreprises : Yves BURFIN
- Commerce - Enquêtes - Développement durable : Julien TUILLIER
- Conjoncture - Benchmark européen : Mickaël LE PRIOL
- Services : Bénédicte GUALBERT
- Veille économique : Marielle GUERARD, Théo HUTH
- PAO - Multimédia : Nathalie PAGNOUX
- Administration - Secrétariat : Isabelle BURGOT-LAMBERT

Directeur de la publication : Etienne GUYOT
Directeur de la rédaction : France MOROT-VIDELAINE
Rédacteur en chef : Isabelle SAVELLI-THIAULT
Maquette et mise en page : Nathalie PAGNOUX
Reproduction autorisée à la condition expresse de mentionner la source
Crédit photo : Sergey Nivens/Fotolia
Dépot légal : mai 2016
ISSN : 1266-3255